

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1760

20 septembre 2006

SOMMAIRE

123 Luxembourg S.A., Luxembourg 84434	Denia S.A.H., Luxembourg	84477
A.G. Buildings S.A., Luxembourg 84478	Denia S.A.H., Luxembourg	84477
Acem S.A., Luxembourg 84472	Denia S.A.H., Luxembourg	84477
AD 360 Holding S.A	Denia S.A.H., Luxembourg	84477
Ad'Net S.A., Luxembourg 84448	Diamonds-Belcréo, S.à r.l	84460
Agroinvest S.A.H., Luxemburg 84459	Domtam S.A., Luxembourg	84440
Agroinvest S.A.H., Luxemburg 84459	Eden Rocks S.A., Luxembourg	84443
Alcibiades S.A., Luxembourg 84454	Ediva Engineering S.A., Luxembourg	84460
Alves Holding S.A., Luxembourg 84456	Encom Investments S.A., Luxembourg	84476
Antilus S.A., Luxembourg 84474	Epifarm S.A., Luxembourg	84458
AOL Europe Services, S.à r.l., Luxembourg 84460	Esseventuno S.A., Luxembourg	84449
Aqualis, S.à r.l., Rodange 84458	Euro Real Estate Properties 3 S.A., Luxembourg.	84471
Arctico S.A., Luxembourg 84454	Finscal Holding S.A., Luxembourg	84475
Argent Gestion S.A., Luxembourg 84442	GBA Galerie des Beaux-Arts, S.à r.l., Moutfort	84479
Argent Gestion S.A., Luxemburg 84441	Groupe Haziel, S.à r.l., Luxembourg	84479
Astaril Finance S.A., Luxembourg 84470	Holding N.Arend, S.à r.l., Mersch	84442
Besi Investment S.A., Luxembourg 84437	HTS CAP S.A., Luxembourg	84450
Bestinvest S.A., Luxembourg 84466	I.B.S. Compta S.A., Luxembourg	84442
Bibas S.A., Luxembourg	I.H.E., International Holding Enterprises S.A., Lu-	
Bifrost Asset Management, S.à r.l., Luxembourg 84472	xembourg	84445
Bijoux Tendance, S.à r.l., Ettelbruck 84448	Iena Luxembourg S.A., Luxembourg	84466
Bolly S.A., Luxembourg	Immo-Future Promotion S.A., Esch-sur-Alzette .	84464
Calvasina Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 84474	Immomit S.A., Luxembourg	84452
Cecop Holding S.A., Luxembourg 84436	ING Direct Sicav, Luxembourg	84455
Cecop Holding S.A., Luxembourg 84436	ING Index Linked Fund II Sicav, Luxembourg	84452
Champ I USA Lux Bradken, S.à r.l., Luxembourg . 84480	ING Index Linked Fund II Sicav, Luxembourg	84452
Charme Dessous, S.à r.l., Bertrange 84463	Infante S.A., Luxembourg	84451
CIAT Luxembourg S.A., Mondorf-les-Bains 84453	Kilanson, S.à r.l., Luxembourg	84460
Compagnie Immobilière Estrella S.A., Luxem-	Lada Holding S.A., Luxembourg	84471
bourg 84475	Lan Expert S.A., Foetz	84457
Cosal, S.à r.l., Luxembourg 84453	Larus Holding S.A., Munsbach	84457
Coslir S.A., Luxembourg 84437	LaSalle LAO, S.à r.l., Luxembourg	84453
CVC Capital Partners Group, S.à r.l., Luxembourg 84437	Lellinger, S.à r.l., Mertert	84480
CVC Capital Partners Group, S.à r.l., Luxembourg 84437	LMVL S.A., Luxembourg	84459
Danka Luxembourg, S.à r.l84435	LMVL S.A., Luxembourg	84459
Danka Luxembourg, S.à r.l 84435	Loramo S.A.H., Luxembourg	84456
De Ransart S.A., Differdange 84458	Loramo S.A.H., Luxembourg	84456
Denia S.A.H., Luxembourg	Luxmanagement Services S.A., Hesperange	84453
Denia S.A.H., Luxembourg	Mabolo Investments S.A., Luxembourg	84461
Denia S.A.H., Luxembourg	Martello Invest S.A., Luxemburg	84438



Masfin S.A., Luxembourg	84454	Serrep S.A., Luxembourg	84463
MCO Import, S.à r.l	84435	SHK Holding S.A., Luxembourg	84479
Mécanauto, S.à r.l., Howald	84456	Shanti, S.à r.l., Luxembourg	84463
Media & Advertising, S.à r.l., Hesperange	84466	Share Link 11 S.A., Luxembourg	84457
Medlux S.A., Luxembourg	84441	Smith & Associates Pharma S.A., Luxembourg	84434
Mide S.A., Luxembourg	84440	Société d'Investissements Cime Holding S.A., Lu-	
Modern Treuhand S.A., Luxembourg	84463	xembourg	84480
Moongate Holding S.A., Luxembourg	84473	Sodipa S.A., Luxembourg	84458
Moongate Holding S.A., Luxembourg	84474	Soim S.A., Luxembourg	84459
Multi-Funds Sicav, Luxembourg	84455	Southland Estate Investments S.A., Luxembourg.	84448
Nereo Finance S.A., Luxembourg	84446	Spersal S.A., Luxembourg	84467
Nicobar Holding S.A., Luxembourg	84450	Spinnaker Holding S.A., Luxembourg	84479
Noy S.A., Luxembourg	84458	Square One S.A., Luxembourg	84440
OMP International S.A., Luxembourg	84450	Sun Sail S.A., Luxembourg	84445
OREG, (Organisation Européenne de Gestion)		Theatre Directorship Services Delta, S.à r.l., Lu-	
Holding S.A	84466	xembourg	84451
Ortolan S.A., Luxembourg	84454	Theatre Directorship Services Delta, S.à r.l., Lu-	
Osmose Invest S.A., Luxembourg	84454	xembourg	84451
PAF S.A., Luxembourg	84449	Titane Holding S.A., Luxembourg	84452
Partnercom Holding S.A., Luxembourg	84450	Total Luxembourg S.A., Luxembourg	84478
Pervinage, S.à r.l., Luxembourg	84478	Transfert, S.à r.l., Windhof	84453
Publicité et Média S.A., Luxembourg	84449	Transteam S.A	84450
Rachow S.A., Luxembourg	84455	Van Kanten S.A., Luxembourg	84455
Rondonia S.A., Luxembourg	84457	Vincent Services S.A., Luxembourg	84451
S-Park S.A., Luxembourg	84456	Vivalux S.A.H., Luxembourg	84469
Sablon S.A., Mersch	84445	Volkskemie S.A., Luxembourg	84436
Sanicalor, S.à r.l., Berchem	84455	WestProfil, Sicav, Luxembourg	84434
Sasoval, S.à r.l., Filsdorf	84457	Wurth-Strotz, S.à r.l., Lintgen	84449
Sava, S.à r.l., Luxembourg	84435		

SMITH & ASSOCIATES PHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 69.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07205, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

WestProfil, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 109.089.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(075708.7//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

123 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker. R. C. Luxembourg B 55.215.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05371, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signature.

(075493.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



DANKA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 57.078.

Il résulte d'une résolution prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 12 avril 2006 que la nomination de Monsieur Rob Wijnbergen, domicilié au 48, Pelgrimsbei au NL-5685 Ht Best, Pays-Bas, a été acceptée à la date du 1^{er} avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

Pour DANKALUX, S.à r.l.

J.-P. Leburton

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08991. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067468.5//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

DANKA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 57.078.

Il résulte d'une résolution prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 12 avril 2006 que la démission de Madame Kristel Segers, domiciliée au 1, rue Henri Schnadt à L-1015 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été acceptée à la date du 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

Pour DANKALUX, S.à r.l.

J.-P. Leburton

Managei

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067468.4//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

SAVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 41.422.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour SAVA, S.à r.l.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(067530.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MCO IMPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 86.555.

HRT REVISION, S.à r.l., ayant actuellement son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, auprès de laquelle la Société à responsabilité limitée MCO IMPORT, S.à r.l. a établi son siège social en date du 29 mars 2002, décide de dénoncer avec effet immédiat tout office de domiciliation et ce, sur base de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour MCO IMPORT, S.à r.l.

HRT REVISION, S.à r.l.

Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075756.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



CECOP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 35.461.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour CECOP HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(067527.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CECOP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 35.461.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour CECOP HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(067526.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BOLLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.846.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BOLLY S.A.

Signature

(067573.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

VOLKSKEMIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.051.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VOLKSKEMIE S.A.

Signature

(067575.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BIBAS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 82.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07288, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



COSLIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 84.648.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COSLIR S.A.

Signature

(067589.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BESI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.958.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BESI INVESTMENT S.A.

Signature

(067591.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CVC CAPITAL PARTNERS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 104.817.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale des associés tenue en date du 28 juin 2006 que:

- la société DELOITTE S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été réélue en tant que réviseur d'entreprises.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des associés qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09436. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074926.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

CVC CAPITAL PARTNERS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 104.817.

Le bilan au 31 mars 2006 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(074920.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.



MARTELLO INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II. H. R. Luxemburg B 117.853.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsechs, den dreissigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Marthe Thyes-Walch, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. DARA INVESTMENTS S.A., eine Gesellschaft panamesischen Rechts, mit Sitz in Urb. obarrio, Calle 56e, Nr. 4, Panama, eingetragen im Handelsregister von Panama unter der Nummer 312608-48864-120,

hier vertreten durch Herrn Robert Langmantel, Bankkaufmann, wohnhaft in Frisange, 1, an den Gaalgen,

auf Grund einer Generalvollmacht ausgestellt in Panama, am 1. April 1997,

deren beglaubigte Abschrift, von dem Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur paraphiert, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben ein registriert zu werden.

2. ROSLAR CORPORATION, eine Gesellschaft panamesischen Rechts, mit Sitz in Urb. obarrio, Calle 56e, Nr. 4, Panama, eingetragen im Handelsregister von Panama unter der Nummer 73242-6251-40,

hier vertreten durch Herrn Robert Langmantel, vorgenannt,

auf Grund einer Generalvollmacht ausgestellt in Panama, am 11. März 1997,

deren beglaubigte Abschrift, von dem Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur paraphiert, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Vorbenannte Personen ersuchten den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren:

I. - Benennung, Sitz, Dauer, Gesellschaftszweck, Kapital

Art. 1. Es wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung MARTELLO INVEST S.A. gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegen; diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form in anderen luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, den Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonstwie, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung ihrer Beteiligungen. Sie kann an der Gründung und an der Förderung jedes Industrie- oder Handelsunternehmens teilhaben und solche Unternehmen durch die Gewährung von Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder in anderer Form unterstützen. Die Ge-Seilschaft kann in diesem Zusammenhang verzinste oder auch zinslose Darlehen aufnehmen oder gewähren. Sie kann Anleihen oder andere Arten von Schuldverschreibungen ausgeben.

Die Gesellschaft ist des weiteren ermächtigt alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen, oder Immobilien-Transaktionen im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland zu tätigen, welche direkt oder indirekt, ganz- oder teilweise mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind. Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen verfolgen und jede Transaktion tätigen die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften in denen sie eine Beteiligung hält, fördert. Im allgemeinen kann die Gesellschaft alle Kontroll- oder Überwachungsmaßnahmen ergreifen und jede Art von Tätigkeit ausüben die ihr im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes als nützlich erscheint.

Art. 3. Das gezeichnete und eingezahlte Aktienkapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Alle Aktien sind Inhaberaktien, es sei, daß das Gesetz es anders bestimmt.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

II. - Verwaltung, Überwachung

- **Art. 4.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Die Verwaltungs-ratsmitglieder sind wiederwählbar.
- Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten; er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist. Der Verwaltungsrat



ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied durch einen Kollegen vertreten werden kann (Vollmachten per Schreiben, Telex oder Telefax sind möglich). In dringenden Fällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich oder telegrafisch oder per Telefax abgeben. Ein schriftlich gefaßter Beschluß, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratsitzung gefaßter Beschluß. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen.

Art. 6. Der Verwaltungsrat kann alle oder einen Teil seiner Befugnisse an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied.

Das erste geschäftsführende Verwaltungsratsmitglied kann durch die Generalversammlung der Aktionäre ernannt werden.

- **Art. 7.** In sämtlichen Rechtssachen, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, wird die Gesellschaft vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder vom geschäftsführenden Verwaltungsrat vertreten.
- Art. 8. Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Interimdividenden zu zahlen unter den gesetzlich vorgeschriebenen Bedingungen.
- Art. 9. Die Überwachung der Tätigkeit der Gesellschaft wird einem oder mehreren Kommissaren anvertraut; ihre Amtszeit kann sechs Jahre nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar.

III. - Generalversammlung und Gewinnverteilung

Art. 10. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes. Eine Einberufung ist nicht notwendig wenn alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Die Generalversammlung beschließt über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

- Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in dem Einberufungsschreiben genannten Ort in Luxemburg statt und zwar am zweiten Dienstag des Monats Juni um 10.30 Uhr. Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.
- Art. 12. Durch Beschluß der Generalversammlung können ein Teil oder der ganze Gewinn oder aber ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung genutzt werden mittels Rückzahlung des Nominalwertes aller oder eines Teiles der ausgegebenen Aktien; diese Aktien werden durch das Los bestimmt und das gezeichnete Kapital wird nicht herabgesetzt. Die zurückgezahlten Aktien werden annulliert und durch Genußscheine ersetzt welche die selben Rechte wie die annullierten Aktien besitzen, mit der Ausnahme des Rechtes der Rückzahlung des Nominalwertes und des Rechtes auf die Zahlung einer ersten Dividende welche den nicht zurückgezahlten Aktien vorbehalten ist.

IV. - Geschäftsjahr, Auflösung

- Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.
- **Art. 14.** Die Gesellschaft kann durch Beschluß der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefaßt werden muß wie bei Satzungsänderungen.

V. - Allgemeine Bestimmungen

Art. 15. Für alle nicht in dieser Satzung festgelegten Punkte, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 sowie auf deren späteren Änderungen.

VI. - Vorübergehende Bestimmungen

- 1. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2006.
- 2. Die erste Generalversammlung der Aktionäre findet statt im Jahr 2007.

VII. - Kapitalzeichnung

Die dreihundertzehn (310) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1. DARA INVESTMENT S.A., vorgenannt, einhundertfünfundfünfzig Aktien	155
2. ROSLAR CORPORATION, vorgenannt, einhundertfünfundfünfzig Aktien	155
Total: dreihundertzehn Aktien	310

Alle Aktien wurden voll in bar eingezahlt.

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar durch eine Bankbescheinigung nachgewiesen wurde.

VIII. - Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

IX. - Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf dreitausend Euro (3.000,- EUR).



X. - Außerordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Die Anschrift der Gesellschaft lautet: 26, rue Philippe II, L-2340 Luxemburg.

Die Gründungsversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat eine neue Anschrift der Gesellschaft innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes zu wählen.

- 2. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und diejenige der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 3. Zu Verwaltungsratsmitgliedern bis zur Generalversammlung des Jahres 2012 werden ernannt:
- a) Herr Robert Langmantel, vorgenannt.
- b) Herr Georges Majerus, Expert-Comptable, wohnhaft in L-Luxemburg.
- c) Herr François Metzler, Bankdirektor, wohnhaft in L-Luxemburg.
- 4. In Ausübung der Befugnisse des Artikels 6 wird Herr Robert Langmantel, vorgenannt, zum administrateur-délégué (geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied) ernannt.
 - 5. Zum Kommissar für den gleichen Zeitraum wird ernannt:

FIDES INTER-CONSULT S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.

6. Die Mandate des Verwaltungsrates und dasjenige des Kommissars erfallen sofort nach der Generalversammlung des Jahres 2012.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat er mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Langmantel, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, vol. 154S, fol. 49, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. Juli 2006.

M. Thyes-Walch.

(073931.3/233/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

SQUARE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.981.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SQUARE ONE S.A.

Signature

(067594.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

DOMTAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.552.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

DOMTAM S.A.

Signature

(067595.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07264, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075053.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



MEDLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 111.926.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MEDLUX S.A.

Signature

(067597.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ARGENT GESTION S.A., Verbriefungsaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1413 Luxemburg, 8, place Dargent. H. R. Luxemburg B 113.369.

Im Jahre zweitausendundsechs, den achtundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Frau Colette Lorang, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Handelnd:

- im Namen und für Rechnung des Verwaltungsrates der Gesellschaft ARGENT GESTION S.A., R.C. Luxemburg 113.369, mit Sitz in Luxemburg, aufgrund eines Beschlusses des vorgenannten Verwaltungsrates vom 21. Juni 2006, wovon eine beglaubigte Abschrift der gegenwärtigen Urkunde beigefügt bleiben wird, und
- aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 21. Juni 2006, welche nach Unterzeichnung ne varietur durch die Bevollmächtigte sowie den unterzeichneten Notar dieser Urkunde als Anlage beigefügt bleibt um mit derselben eingetragen zu werden.

Diese Komparantin hat den unterfertigten Notar gebeten zu beurkunden, dass:

- (a) die Gesellschaft ARGENT GESTION S.A. gegründet wurde durch eine Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 22. Dezember 2005, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 716 vom 7. April 2006 veröffentlicht wurde (die Gesellschaft);
- (b) das Kapital der Gesellschaft EUR 50.000,- (in Worten: fünfzigtausend Euro) beträgt und in 50 (in Worten: fünfzig) Aktien gestückelt ist, mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro), und dass alle Aktien vollends bezahlt wurden;
- (c) Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft vorsieht, dass der Verwaltungsrat ermächtigt ist, während einer Dauer von fünf Jahren ab dem Zeitpunkt der Gründung der Gesellschaft, das Gesellschaftskapital bis auf insgesamt EUR 1.000.000.000,- (in Worten: eine Milliarde Euro) zu erhöhen, durch die Ausgabe von 999.900 (in Worten: neunhundertneunundneunzigtausendneunhundert) zusätzlicher neuer Aktien mit einem Nennwert von EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro) pro Aktie;
- (d) Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft weiterhin vorsieht, dass der Verwaltungsrat ausschließlich zu Zwecken der Wandlung der von der Gesellschaft begebenen Wandelschuldverschreibungen auf das bedingte Kapital zurückgreifen und das Kapital der Gesellschaft nur entsprechend der vorgenommenen Wandlung erhöhen darf;
- (e) die Gesellschaft am 23. Dezember 2005 eine einzige mit 2,32% fest verzinsliche und am 30. Dezember 2006 fällig werdende Wandelanleihe in Höhe von insgesamt EUR 33.000.000,- (in Worten: dreiunddreißig Millionen Euro) begeben hat (die Wandelanleihe), die den Erwerber der Wandelanleihe berechtigt, bei Erklärung der Wandelung bezüglich dieser Wandelanleihe zum Erwerb von 33.000 (in Worten: dreiunddreißigtausend) neuer Aktien der Gesellschaft zu erhalten;
- (f) die Portfolio Förster / Jung GbR (die GbR) die gesamte Wandelanleihe der Gesellschaft am 23. Dezember 2005 gegen Zahlung von EUR 33.000.000,- (in Worten: dreiunddreißig Millionen Euro) erworben hat;
- (g) die GbR die Wandlung der Wandelanleihe am 16. Juni 2006 gegenüber der Gesellschaft erklärt hat und somit zum Erhalt von 33.000 (in Worten: dreiunddreißigtausend) neuer Aktien der Gesellschaft berechtigt ist;
- (h) der Verwaltungsrat angesichts der oben genannten Wandlungserklärung der GbR und im Lichte der Bestimmungen des Artikels 7 der Satzung der Gesellschaft durch Verwaltungsratsbeschluss vom 21. Juni 2006 beschlossen hat:
- (i) das Kapital der Gesellschaft um EUR 33.000.000,- (in Worten: dreiunddreißig Millionen Euro) auf insgesamt EUR 33.050.000 (in Worten: dreiunddreißig Millionen und fünfzigtausend Euro) zu erhöhen;
 - (ii) der GbR infolge dessen 33.000 (in Worten: dreiunddreißigtausend) neuer Aktien der Gesellschaft zuzuteilen;
- (iii) das in Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft genannte Gesellschaftskapital von derzeit EUR 50.000,- (in Worten: fünfzigtausend Euro) um den Betrag von EUR 33.000.000,- (in Worten: dreiunddreißig Millionen Euro) im Wege der notariellen Beurkundung zu erhöhen ist (die Kapitalerhöhung); und
 - (iv) zur notariellen Beurkundung der Kapitalerhöhung dem Vertreter eine entsprechende Vollmacht erteilt wird;
- (i) im Lichte des Vorgenannten, der Wortlaut des Artikels 7 der Satzung der Gesellschaft zu ändern ist und nunmehr wie folgt lauten soll:
- «**Art. 7. Kapital der Gesellschaft.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 33.050.000,- (in Worten: dreiunddreißig Millionen und fünfzigtausend Euro), gestückelt in 33.050 (in Worten: dreiunddreißigtausend und fünfzig) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (in Worten: eintausend Euro).



Das gezeichnete Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, der unter den für eine Satzungsänderung vorgeschrieben Mehrheitsbedingungen gemäß Artikel 24 getroffen wird. Es müssen jedoch mindestens 50% der Aktionäre bei jener Generalversammlung anwesend sein, damit der Beschluss als rechtmäßig getroffen gilt.»

Als Folge jeder erfolgten und notariell beurkundeten Kapitalerhöhung wird Absatz eins dieses Artikels der Satzung abgeändert, um der jeweiligen Kapitalerhöhung zu entsprechen. Der Verwaltungsrat oder eine hierzu von letzterem bevollmächtigte Person kann diese Änderung notariell beurkunden lassen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparantin, hat dieselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Lorang, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 23, case 12. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(075623.3/230/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ARGENT GESTION S.A., Société Anonyme de titrisation.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 8, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 113.369.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 926 du 28 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(075624.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

HOLDING N.AREND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch. R. C. Luxembourg B 29.722.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 juillet 2006.

Pour HOLDING N.AREND, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074985.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

I.B.S. COMPTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 74.307.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 13 avril 2006

Lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société I.B.S. COMPTA S.A. à Luxembourg en date du 12 avril 2006, la résolution suivante a été prise:

Résolution

L'assemblée générale nomme Monsieur Claude Karp, né le 11 octobre 1972 à Esch-sur-Alzette et demeurant à Strassen, L-8030, 115, rue du Kiem, au poste d'Administrateur de I.B.S. COMPTA S.A. Le mandat de Monsieur Claude Karp commence ce jour, 13 avril 2006 et se terminera à l'assemblée générale de l'année 2012 qui statuera sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 12 avril 2006.

Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075039.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



EDEN ROCKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 117.915.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4.

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City,

représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, prénommée,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EDEN ROCKS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.



Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille six.

- **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 9.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
 - Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1 INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
2 GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,
- b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,
- c) Monsieur Farid Bentebbal, comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.



Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Piek, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, vol. 154S, fol. 67, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

E. Schlesser.

(075632.3/227/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SABLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch. R. C. Luxembourg B 80.212.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 juillet 2006.

Pour SABLON S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(074987.4//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SUN SAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 65.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06440, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour SUN SAIL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074991.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

I.H.E., INTERNATIONAL HOLDING ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 40.579.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 11 juillet 2006 que:

- L'assemblée a acte la démission de Monsieur Eddy Dome en date du 2 juin 2006 et accepté la démission de Monsieur Riccardo Moraldi avec effet immédiat.
- Monsieur Georges Deitz, demeurant au 11, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg et Madame Sonja Linz, demeurant au 179, route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg sont nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Eddy Dome et Riccardo Moraldi.

Les administrateurs reprendront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075071.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



NEREO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 117.917.

STATUTS

L'an deux mille six, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- La société à responsabilité limitée de droit italien ORION, S.r.l., ayant son siège social à I-73100 Lecce, Via 95 Reggimento di Fanteria 109 (Italie);
- 2.- La société à responsabilité limitée de droit italien CERERE, S.r.l., ayant son siège social à I-34100 Trieste, Via Torrebianca 43 (Italie).

Les deux comparantes sont ici représentées par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer par les présentes:

Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de NEREO FINANCE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration n'est pas autorisé à disposer et/ou à affecter en garantie sous quelque forme que ce soit les immeubles et les participations détenus par la société, en tout ou partie. En conséquence de quoi, la disposition et l'affectation en garantie de tout ou partie des immeubles et participations de la société seront de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, la mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, ou autres agents, actionnaires ou non

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.



La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1 La société à responsabilité limitée de droit italien ORION, S.r.l., prédésignée, deux cent sept actions	207
2 La société à responsabilité limitée de droit italien CERERE, S.r.l., prédésignée, cent trois actions	103
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- Monsieur Michele Canepa, employé privé, né à Gênes (Italie), le 23 novembre 1972, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie;
- Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, né à Milan (Italie), le 13 mai 1966, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie;
- Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, née à Ortona (Italie), le 1er juillet 1974, demeurant profession-nellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie.
 - 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 68.731.

- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.
- 5.- Le siège social est fixé à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
- 6.- Le conseil est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.



Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 juillet 2006, vol. 537, fol. 27, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2006. J. Seckler.

(075636.3/231/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

BIJOUX TENDANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 101, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 111.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06439, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour BIJOUX TENDANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074993.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

AD'NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 21A, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 67.532.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06437, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour AD'NET S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074994.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SOUTHLAND ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 49.376.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 12 juillet 2006

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Mademoiselle Nathalie Leboucher, 32, rue des Chènes, 74160 St. Julien en Genevois, France;
- Monsieur Marcel Jouby, Statenhof Building, Reaal 2A, 2350AA Leiderdorp, The Netherlands;
- Madame Magda Bolgiani, 3, Via Tersaggio, CH-6949 Comano, Switzerland.

Commissaire aux Comptes:

- Madame Karin Boeren résidant au Snoeklaan 9, 2215 XC Voorhout, Pays-Bas.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075034.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



PUBLICITE ET MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 16.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06436, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour PUBLICITE ET MEDIA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074997.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

WURTH-STROTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7451 Lintgen, 24, rue Knepel.

R. C. Luxembourg B 32.028.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour WURTH-STROTZ, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(075009.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.827.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(075020.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ESSEVENTUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.658.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 14 juillet 2006

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Giancarlo Bolgiani, 3 Via Tersaggio, 6949 Comano, Suisse;
- Mme Magda Bolgiani, 3 Via Tersaggio, 6949 Comano, Suisse;
- BEP MANAGEMENT B.V., ayant son siège social à Reaal 2A, 2353 TL Leiderdorp, Pays-Bas.

Commissaire aux comptes:

- COFES S.A., ayant son siège social au 10 Cours du Rive, C.P. 3096, 1211 Genève 3, Suisse.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075037.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



OMP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 88.185.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour OMP INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(075021.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PARTNERCOM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.585.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

PARTNERCOM HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(075024.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

NICOBAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 50.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07258, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075055.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

HTS CAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 85.702.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signatures.

(075107.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TRANSTEAM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 84.163.

La société FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. a résilié la convention de domiciliation qui la liait à la société TRANSTEAM S.A. et dénoncé le siège social jusqu'alors fixé au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04912. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075032.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES DELTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 98.246.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique prises en date du 28 juin 2006 que:

- la société CVC CAPITAL PARTNERS (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, a été réélue aux fonctions de gérant unique de la société pour un mandat d'une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09410. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074924.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES DELTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 98.246.

Le bilan au 31 mars 2006 et les annexes, enregistrés le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(074906.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

VINCENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 38.729.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2006

- Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été nommé administrateur en remplacement de Madame Nadia Meyer, administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074956.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

INFANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 49.649.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075140.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



ING INDEX LINKED FUND II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.496.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2006

Nominations statutaires:

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Nomination de Monsieur Philippe Gusbin en tant qu'administrateur.

Reconduction du mandat de Monsieur Jean Sonneville, Monsieur Alexandre Deveen, Monsieur Marc Van de Walle et Monsieur Christiaan de Haan en tant qu'administrateurs.

Réviseur.

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activités Syrdall à L-5365 Münsbach.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusque l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07958. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075210.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ING INDEX LINKED FUND II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.496.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(075213.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TITANE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.273.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signatures.

(075110.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

IMMOMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.401.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075142.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



LUXMANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 304, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 77.777.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075149.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

COSAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 81.126.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075164.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CIAT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 2, route de Remich.

R. C. Luxembourg B 98.647.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075169.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LaSalle LAO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.696.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075294.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TRANSFERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon. R. C. Luxembourg B 100.437.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2006

Les associés décident de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2006, réf. LSO-BT00346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080101.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



MASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 83.042.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075175.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ALCIBIADES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 27.815.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075180.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ORTOLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 12.916.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075186.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ARCTICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 62.599.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075190.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OSMOSE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 103.386.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075199.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



ING DIRECT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 109.614.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(075204.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

RACHOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 60.250.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075205.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

VAN KANTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 64.737.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075208.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SANICALOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3321 Berchem, 12, rue de la Montée.

R. C. Luxembourg B 46.777.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(075308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MULTI-FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 61.824.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(075282.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



MECANAUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 15.703.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(075317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

S-PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.984.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour S-PARK S.A.

Signature

(075359.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LORAMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 105.846.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en date du 30 juin 2006, que:

- la démission de KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l. est acceptée,

et qu'est nommée avec effet rétroactif au 24 janvier 2005:

- CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075340.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LORAMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 105.846.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08582, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature.

(075338.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ALVES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 63.258.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(075418.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



SASOVAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5741 Filsdorf, 5, Munnereferstrooss.

R. C. Luxembourg B 95.355.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 24 juillet 2006.

Pour SASOVAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V Roman

(075362.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SHARE LINK 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.164.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour SHARE LINK 11 S.A.

Signature

(075363.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

RONDONIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.574.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour RONDONIA S.A.

Signature

(075367.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 73.028.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(075447.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LAN EXPERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 88.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 25 juillet 2006.

COSELUX, S.à r.l.

Signature

(075369.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



AQUALIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 545, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 95.905.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 25 juillet 2006.

COSELUX, S.à r.l.

Signature

(075370.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

NOY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.505.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour NOY S.A.

Signature

(075372.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EPIFARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.573.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour EPIFARM S.A.

Signature

(075377.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

DE RANSART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4575 Differdange, 41, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 87.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 25 juillet 2006.

COSELUX, S.à r.l.

Signature

(075392.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SODIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.551.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour SODIPA S.A.

Signature

(075395.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



SOIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 54.049.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour SOIM S.A.

Signature

(075398.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LMVL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 100.311.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en date du 30 juin 2006, que:

- la démission de KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l. est acceptée,

et qu'est nommée avec effet rétroactif au 1er janvier 2005:

- CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08585. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075343.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LMVL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 100.311.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08579, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature.

(075337.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

AGROINVEST S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1931 Luxemburg, 25, avenue de la Liberté.

H. R. Luxemburg B 35.299.

Der Jahresabschluss zum 30. April 2003, eingetragen in Luxemburg, den 24. Juli 2006, Ref. LSO-BS08784, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von und in Luxemburg den 25. Juli 2006 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. Juli 2006.

Unterschrift.

(075414.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

AGROINVEST S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1931 Luxemburg, 25, avenue de la Liberté. H. R. Luxemburg B 35.299.

Der Jahresabschluss zum 30. April 2004, eingetragen in Luxemburg, den 24. Juli 2006, Ref. LSO-BS08786, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von und in Luxemburg den 26. Juli 2006 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. Juli 2006.

Unterschrift.

(075416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



KILANSON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 88.846.

Par résolution circulaire signée en date du 21 juin 2006, les associés ont pris la décision suivante:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jaime Ramis, demeurant au 18-1, 5, Obispo Alberti, E-07440 Muro (Iles Baléares) Espagne, de son poste de gérant de classe A avec effet au 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075422.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

DIAMONDS-BELCRéO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 65.726.

L'institut domiciliataire, COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., établi au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen dénonce avec effet immédiat le siège social de la société DIAMONDS BELCRéO, S.à r.l., dont le numéro du registre de commerce est B 65.726.

Strassen, le 9 mai 2006.

Signature

L'institut domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075509.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EDIVA ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage. R. C. Luxembourg B 102.887.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 25 juillet 2006.

COSELUX, S.à r.l.

Signature

(075403.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

AOL EUROPE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 31.550,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.728.

L'associé unique de la Société a pris acte de la résignation de Monsieur Marc Feider en tant que gérant de la Société avec effet au 20 juillet 2006.

Le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais de:

- Karen A. Thomson, gérant;
- Stephen M. Swad, gérant;
- Randall J. Boe, gérant;
- Richard G. Minor, gérant;
- Michael Christodoulou, gérant;
- Thomas R. Colan, gérant;
- Mark J. Muehl, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075656.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



MABOLO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 117.922.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4,

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City,

représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, prénommée,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MABOLO INVESTMENTS S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.



Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille six.

- **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième jeudi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
 - Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1 INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
2 GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,
- b) Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,
- c) Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.



Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Piek, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, vol. 154S, fol. 67, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

E. Schlesser.

(075678.3/227/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CHARME DESSOUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Shopping Center, Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 54.448.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(075424.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SERREP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.511.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(075429.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MODERN TREUHAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.166.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(075458.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SHANTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2553 Luxembourg, 88, rue de la Semois.

R. C. Luxembourg B 76.444.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(075437.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



IMMO-FUTURE PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 46, rue Dicks. R. C. Luxembourg B 117.923.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société anonyme dénommée AGENCE IMMOBILIERE DU FUTURE S.A., en abrégé IMMO FUTURE S.A. avec siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 46, rue Dicks, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B n° 85.918, numéro d'identité 2002 2201 876, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 janvier 2002 publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, n° 774, du 22 mai 2002,

représentée par:

- a) Monsieur Antonio José Da Fonseca, employé privé, demeurant à L-4026 Esch-sur-Alzette, 107, rue de Belvaux;
- b) et Monsieur Paulo Carlos Domingues Carmo, employé privé, demeurant à L-4510 Obercorn, 65B, rue de Belvaux, agissant le premier nommé comme administrateur-délégué et le second nommé comme administrateur fonctions à laquelle ils ont été nommés par décision de l'assemblée des actionnaires, prise à la suite de l'acte constitutif prédit et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, la prédite société étant valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et d'un administrateur;
 - 2. Monsieur Georges Krieger, avocat à la Cour, demeurant à L-8217 Mamer, 85 Op Bierg; et
 - 3. Madame Isaurinda Da Silva Pedrosa Pontes, employée privée, demeurant à L-8217 Mamer, 85 Op Bierg. Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IMMO-FUTURE PROMOTION S.A.
- Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la promotion et le mise en valeur, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de tous biens immobiliers.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdites activités ou à des activités similaires susceptibles de favoriser ou de faciliter l'exécution ou le développement de son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Monsieur Antonio José Da Fonseca, prédit;
- b) Monsieur Paulo Carlos Domingues Carmo, prédit;
- c) Monsieur Georges Krieger, prédit.
- Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.
- **Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si tous ses membres sont présents ou représentés, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à l'unanimité des voix.



- **Art. 9.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.
- Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective des trois administrateurs, soit par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et de Maître Georges Krieger, administrateur prénommé.
- Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée Générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- **Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

- **Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le trente juin à 15.00 heures à Esch-sur-Alzette au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
 - Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- **Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout ou il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2006.
- 2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) IMMO FUTURE S.A., prénommée, soixante-six actions	66
2) Monsieur Georges Krieger, prénommé, dix-sept actions	17
3) Madame Isaurinda Da Silva Pedrosa Pontes, prénommée, dix-sept actions	17
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Est nommé administrateur-délégué pour une durée de six années Monsieur Antonio José Da Fonseca, prénommé. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012.
- 2) Est appelée aux fonctions de commissaire:
- FIDUCIAIRE LUX AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faïencerie.
- 3) Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.
- 4) Le siège social de la société est fixé à L-4081 Esch-sur-Alzette, 46, rue Dicks.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A.J. Da Fonseca, P.C. Domingues Carmo, G. Krieger, I. Da Silva Pedrosa Pontes, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2006, vol. 918, fol. 80, case 11. - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2006.

A. Biel.

(075692.3/203/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

IENA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 60.085.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(075439.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

BESTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 93.132.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(075446.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MEDIA & ADVERTISING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 100.211.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDIA & ADVERTISING, S.à r.l.

Signature

(075450.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OREG, (ORGANISATION EUROPEENNE DE GESTION) HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.308.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer en notre qualité d'ancien-domiciliataire de la société: OREG, (ORGANISATION EUROPEENNE DE GESTION) HOLDING S.A., que nous dénonçons formellement le siège à l'adresse:

53, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

avec effet immédiat et nous vous saurions gré de bien vouloir publier cette dénonciation au Mémorial.

Mamer, le 11 avril 2006.

A. Gallo

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075589.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



SPERSAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 117.947.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1. Madame Nathalie Mager, employée privée, né à F-Longwy, le 2 mai 1966, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
- 2. Monsieur Serge Marion, employé privé, né à B-Namur, le 15 avril 1976, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1er. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de SPERSAL S.A.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut prêter à des entités de son groupe dans lesquelles elle détient des intérêts ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des Sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à trois cent dix mille euros (310.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ciaprès.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts dans le Mémorial C, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.



Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois de juin à 17.00 heures et pour la première fois en l'an 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et peut également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

- Art. 10. La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.
- Art. 11. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.
- **Art. 12.** L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre de l'an 2006.
- **Art. 13.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

- Art. 14. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les Sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit les actions et les ont libéré intégralement de la manière suivante:

Actionnaires	Capital souscrit Capital libéré		Nombre	
	EUR	EUR	d'actions	
1) Madame Nathalie Mager, prénommée	15.500,-	15.500,-	155	
2) Monsieur Serge Marion, prénommé	15.500,-	15.500,-	155	
Total	31.000,-	31.000,-	310	



Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimés à la somme de mille euros (1.000,-EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les parties ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:
- Madame Nathalie Mager, employée privée, née à F-Longwy, le 2 mai 1966, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
- Madame Helena Di Vito, employée privée, née à B-Messancy, le 8 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
- Monsieur Serge Marion, employé privé, né à B-Namur, le 15 avril 1976, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
 - 3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
- La société à responsabilité limitée ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 74.348.
 - 4. L'adresse de la Société est fixée à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
- 5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera d'un an et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2006.
- 6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Mager, S. Marion, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 30 juin 2006, vol. 470, fol. 61, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 25 juillet 2006.

M. Schaeffer.

(076304.3/5770/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

VIVALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.940.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 mai 2006 à 11.30 heures à Luxembourg Résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et de V.O. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09091. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079050.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2006.



ASTARIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 65.385.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le six juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alain Jacques Pedretti, né le 25 février 1955 à Montreuil, France avec adresse professionnelle au 28, avenue Hoche, F-75008 Paris,

ici représenté par Monsieur Michael Vandeloise, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 28 juin 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme ASTARIL FINANCE S.A., R.C.S. Luxembourg B 65.385, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 707 du 1 $^{\rm er}$ octobre 1998.
- Le capital social était antérieurement fixé à trois cent mille francs français (FRF 300.000,-), divisé en trois cents (300) actions ayant eu une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune.
 - Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
 - Par la présente le comparant en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- Le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- Le comparant affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire du comparant a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a immédiatement été annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ASTARIL FINANCE S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Vandeloise, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, vol. 154S, fol. 54, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(076247.3/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

AD 360 HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.911.

Nous, BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l., Agent de Domiciliation, décidons de dénoncer avec effet immédiat le siège social de la société AD 360 HOLDING S.A. domicilié au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg.

Le 16 juin 2006.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Société domiciliataire

R.P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075771.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



EURO REAL ESTATE PROPERTIES 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 93.183.

_

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le treize juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EURO PROPERTIES INVESTMENTS II, S.à r.l., R.C. S. Luxembourg B numéro 101.032, avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

ici représentée par sa gérante Mademoiselle Séverine Desnos, employée privée, avec adresse professionnelle au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire instrumentaire d'acter que:

- La société anonyme EURO REAL ESTATE PROPERTIES 3 S.A., R.C.S. Luxembourg B 93.183, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage (Luxembourg), en date du 24 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 546 du 20 mai 2003. La société a été transformée en société anonyme suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1er juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
- La Société a actuellement un capital social de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000,-) représenté par quatre mille huit cents (4.800) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.
 - La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- La comparante donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société EURO REAL ESTATE PROPERTIES 3 S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Desnos, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(076251.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

LADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 35.237.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature

Un mandataire

(075732.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



ACEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 60.343.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le treize juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RIVERSIDE INVESTMENT CORP., ayant son siège social à Victoria, Mahe, Seychelles, ici représentée par Monsieur Karim Van den Ende, employé privé demeurant professionnellement au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 29 juin 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme ACEM S.A., R.C. B numéro 60.343, dénommée ci-après «la Société», fut constituée le 4 août 1997 par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 629 du 11 novembre 1997.
- La Société a actuellement un capital social en francs luxembourgeois ancien équivalent à soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents (61.973,38), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions avec une valeur nominale de mille (1.000,-) anciens francs luxembourgeois, entièrement souscrites et intégralement libérées.
 - La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 8, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux titres au porteur représentant la totalité des actions et qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ACEM S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: K. Van Den Ende, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(076284.3/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

BIFROST ASSET MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 97.129.

Suite à la notification de la cession de 125 Parts sociales effectuée en date du 3 février 2005 par l'associé BIFROST EU LLC à la société PREBLI FINANCE CORPORATION, le capital de la socété BIFROST ASSET MANAGEMENT, société à responsabilité limitée, est désormais détenue comme suit:

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080514.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.



MOONGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 98.034.

L'an deux mille six, le neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOOGATE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix, R.C. Luxembourg section B numéro 98.034, constituée suivant acte reçu le 23 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 127 du 30 janvier 2004.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Béatriz Garcia, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

l.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II-II appert de la liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- (1) Constatation de la libération de la totalité du capital social.
- (2) Souscription à l'augmentation de capital d'un montant de dix-neuf mille euros par PATRIMONIUM LIMITED.
- (3) Accepter la démission de M. Alfonso Garcia comme administrateur de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate la libération totale du capital social initial d'un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 19.000,- (dix-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 50.000,- (cinquante mille euros), par l'émission de 190 (cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires, ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des cent quatre-vingt-dix actions nouvelles: PATRIMONIUM LIMITED.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite PATRIMONIUM LIMITED, représentée par Béatriz Garcia prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé a déclaré souscrire aux actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 19.000,- (dix-neuf mille euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Alfonso Garcia, de ses fonctions d'administrateurs.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, B. Garcia, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, vol. 28CS, fol. 80, case 2. – Reçu 190 euros.

Le Receveur (signé): I. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

J. Elvinger.

(076459.3/211/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.



MOONGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 98.034.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43043 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

J. Elvinger.

(076467.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CALVASINA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 24.789,35.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 61.464.

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 29 juin 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société HRT REVISION, S.à r.I., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de HRT REVISION, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CALVASINA LUXEMBOURG, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075737.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ANTILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 75.635.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 5 juillet 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 11 juillet 2005 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer pour une durée de -1- (un) an les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg en qualité de Commissaire et décide de nommer pour une durée de -1- (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / S. Desiderio

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077848.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.



FINSCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 56.769.

_

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juillet 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 juillet 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.àr.I., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINSCAL HOLDING S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075739.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

COMPAGNIE IMMOBILIERE ESTRELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 84.956.

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE IMMOBILIERE ESTRELLA S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 252, rue Gaston Diderich, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date 5 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 515 du 3 avril 2002. L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg, qui désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Kopp, employé privé, domicilié professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- 1. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation de la société.
- 2. Nomination de LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. en qualité de liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. avec siège social au 186, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 83.527.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.



Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 800,- euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Mathot, S. Hennericy, S. Kopp, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 21, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2006.

P. Bettingen.

(076407.3/202/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ENCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 90.949.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 11 juillet 2006 que:

- Madame Margit Moragon, demeurant Im Sand 32, FL-9495 Triesen (Liechtenstein),
- La Société DIZAME CONSULTING S.A., ayant son siège social Pasea Estate, Road Town, P.O. Box 958 Tortola (British Virgin Island),

sont élues Administrateurs pour une durée de 4 ans, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009, en remplacement de Madame Susanne Dünser et de Monsieur Urs Leiser, Administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075764.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075886.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075889.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.



DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075891.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075899.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075901.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075904.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DENIA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.266.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075906.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.



PERVINAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 115.755.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 28 juin 2006 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 28 juin 2006, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Designation de l'associé	Nombre de parts
CNODC INTERNATIONAL HOLDING Ltd	<u>500</u>
Total	
Luxembourg, le 28 juin 2006.	
B. Zech / J. Tulkens	
Gérant / Gérant	
Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01924. – Reçu 14 euros	i.
	Le Receveur (signé): D. Hartmann.
(075769.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg	, le 26 juillet 2006.

A.G. BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 39.590.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 mars 2006

- Les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, de Madame Françoise Dumont et de Monsieur Alain Renard de leur mandat d'Administrateur sont acceptées;
- Les sociétés FINDI, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et MADAS, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs en remplacement des Administrateurs démissionnaires. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 20 mars 2006.

Certifié sincère et conforme

A.G. BUILDINGS S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075780.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TOTAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 5.486.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006

- 1. Le mandat des administrateurs:
- L'assemblée décide de confirmer le mandat d'administrateur de Monsieur Denis Toulouse et qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007;
- L'assemblée décide de reprendre le mandat d'administrateur de Messieurs Michel Van Eycken, Ronald Bertolo et Edmond Schumacher. Ces mandats ne sont pas renouvelés.
 - 2. Le mandat du réviseur d'entreprise:
- L'assemblée décide de prolonger le mandat d'ERNST & YOUNG, représentée par Monsieur Jeannot Weyer, pour

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

TOTAL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075815.5//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



SPINNAKER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 94.713.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held anticipated on May 15th, 2006

- The cooption of Mr Renzo Alceste Cenciarini, with professional address at 11, Via Larga, I-20122 Milano as a Director in replacement of Mr Arnaldo Grimaldi who resigned, is ratified. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of the year 2009.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 15 mai 2006

- La cooptation de Monsieur Renzo Alceste Cenciarini, demeurant professionnellement au 11, Via Larga, I-20122 Milano en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Arnaldo Grimaldi, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

SPINNAKER HOLDING S.A.

V. Polidoro / C. Schlesser

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075791.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GROUPE HAZIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 28, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 101.093.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GROUPE HAZIEL, S.à r.l.

Signature

(075453.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SHK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thèrèse.

R. C. Luxembourg B 81.029.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 17 juillet 2006, réf. DSO-BS00145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(075454.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GBA GALERIE DES BEAUX-ARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4337 Moutfort, 33, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 67.035.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(075473.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.



SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 79.029.

 un de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue exctraordinaire

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue exctraordinairement au siège social à Luxembourg, le 3 mai 2006 à 16.00 heures

Reconduction de mandats de Messieurs Reinold Geiger, Henri Biard et Karl Guénard en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079067.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2006.

CHAMP I USA LUX BRADKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation). Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 97.817.

EXTRAIT

Il a été décidé lors des résolutions adoptées par le liquidateur de la Société Principale, le 25 juillet 2006:

- que le siège social de la Société soit tranféré du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour le liquidateur CHAMP I USA MASTER, LLC

R. Collin

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2006, réf. LSO-BT00040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080470.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

LELLINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, 1, Port de Mertert. R. C. Luxembourg B 105.618.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour LELLINGER, S.à r.l.

Signature

(075456.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck